

Catégorie professionnelle		IFSE journalier montant brut	IFSE mensuelle montant brut	CIA montant brut
A	F 2	35, 14 €	1 054, 17 €	1 000 €
	F 3	22, 36 €	670, 83 €	
	F 4	18, 40 €	552 €	
B	F 5	18, 40 €	552 €	800 €
	F 6	13, 56 €	406, 83 €	
	F 7	13, 56 €	406, 83 €	
C	F 8	11, 50 €	345 €	400 €
	F 9	10, 13 €	304 €	

Le passage au RITSEEP s'opère pour certains cadres d'emplois au :

- **1^{er} janvier 2017** : administrateurs, attachés, rédacteurs, adjoints administratifs, ingénieurs en chef, adjoints techniques, agents de maîtrise, conservateurs du patrimoine, adjoints du patrimoine, conseillers socio-éducatifs, assistants socio-éducatifs, biologistes, vétérinaires, pharmaciens
- **1^{er} juillet 2017** : médecins, psychologues
- **1^{er} septembre 2017** : conservateurs de bibliothèques, attachés de conservation du patrimoine, bibliothécaires, assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- **1^{er} janvier 2018** : ingénieurs, techniciens

Sont exclus pour le moment du RITSEEP, les cadres d'emplois techniques des établissements d'enseignement, techniciens paramédicaux, infirmiers en soins généraux, puéricultrices, cadres de santé paramédicaux et sages-femmes.